

Déménagement du SGC de ST PRIEST (DRFiP).

Le 14 juin 2022, la DRFiP présente au CHSCT le projet de déménagement du SGC de St Priest pour information.

Les représentants du personnel dénoncent ce choix. La DRFiP aurait dû le présenter pour avis.

Le dossier de présentation n'a pas été mis à jour pour le CHSCT et porte de fait des incohérences de date, notamment sur le calendrier du projet.

Le CHSCT ne peut pas apprécier l'impact sur les agents en particulier sur l'évolution des trajets domicile travail. Le dossier mentionne des éloignements ou des rapprochements sans précision kilométrique ni prise en compte des moyens de transports utilisés.

Les RP demandent à la DRFiP de fournir des précisions.

Concernant l'implantation sur le site de BRON, le plan coté est positif pour apprécier l'installation future.

Cependant, le plan présenté ne prend pas en compte les échanges tenus lors du GT du CHSCT du 25 mai :

- Un bureau est installé sans espace suffisant de dégagement,
- La pose de la cloison prévue pour séparer le service du SIP devait être différé afin de s'assurer que la gêne sonore entre les deux services l'impose. Dans l'attente, des armoires devaient être positionnées sans entraver l'accès à l'issue de secours.
- Les bureaux des cadres n'ont pas de mobiliers adaptés pour le travail sur écran.

L'augmentation sur site des effectifs va impacter les espaces communs (salle de réunion et espace de restauration) mais les travaux afférents seront faits en 2023.

Il existe seulement un restaurant conventionné, de fait les agents auront des difficultés pour concilier le temps de repas avec les contraintes de fonctionnement du site.

A ce stade les RP demande à la DRFiP de compléter son projet en apportant des solutions effectives pour les agents.